26e ANNÉE N° 2251 PARAIT LE SAMEDI 26 NOVEMBRE 1910

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, Place de la Mairie, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à Paris à l'Agence de la Presse. 20, Rue de la Victoire, à l'Agence Havas, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20

Commerciales (la ligne).....0.15

Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré.

Le Logement des Humbles

C'est l'une des préoccupations les plus graves de la société contemporaine que d'assurer le logement de tous ses membres. De toutes parts, on construit, dans les villes et dans leurs faubourgs, des édifices énormes, palais superbes ou véritables casernes ; et cependant les travailleurs, les pauvres, éprouvent des difficultés croissantes à se loger, surtout si leur famille est nombreuse — difficulté de prix d'abord, mais aussi difficulté même de trouver un local disponible, et la plus grande difficulté encore de le trouver réunissant les conditions d'hygiène les plus élémentaires.

La question n'est pas particulière à Paris, ni même aux grandes villes de France ; elle est posée à l'étranger ; et, pour ne rappeler qu'un exemple, nul n'a certainement oublié les manifestations tumultueuses auxquelles se sont livrés les locataires de Rome et de Naples pour protester contre le renchérissement des loyers.

Ce renchérissement est général dans les centres urbains. Il tient à des causes multiples. Le surpeuplement toujours plus marqué des grandes villes fait que, malgré la rapidité avec laquelle on construit des immeubles nouveaux, les locaux inoccupés deviennent de plus en plus rares, Alors que, dans le Gers, par exemple, des villages entiers sont désertés, il est au contraire, dans certains quartiers de Paris, impossible de trouver une chambre à louer. Comment s'étonner que la loi de l'offre et de la demande joue, en ces conditions, à l'avantage des propriétaires ?

Pour les maisons neuves, la situation n'est pas plus favorable : non seulement le prix des terrains augmente parce que les terrains se raréfient, mais le coût de la construction s'élève dans de telles proportions que, pour obtenir un revenu satisfaisant, les propriétaires sont obligés d'accroître des deux cinquièmes le prix de leurs loyers. Voici des chiffres : en 1910, le mètre superficiel, pour une maison à petits logements comptant six étages, ne coûtait que 550 francs ; aujourd'hui il en coûte au moins 800. Pour un logement de 40 mètres superficiels, l'augmentation annuelle suit : elle ne peut pas être inférieure à 60 ou 75 francs, sans même tenir compte de la hausse du prix des terrains.

En même temps, parce qu'ils peuvent choisir, les propriétaires ou leur mandataires ont tendance à exclure les locataires les moins bons, c'est-à-dire ceux dont la famille est nombreuse : ceux-là en effet n'abimeront-ils pas davantage les peintures — bien défraîchies déjà — du logement? n'apporteront-ils pas un trouble plus grand? ne seront-ils pas en raison même de leurs charges plus lourdes, de moins bons payeurs ?

Au nom de la Chambre syndicale des propriétés immobilières de la ville de Paris, M. Mourgues, qui en est le directeur, a récemment publié sur « les logements des familles nombreuses », un rapport extrêmement intéressant, d'où il ressort que Dijon, Nevers, Reims, Rouen, Troyes, le Havre — pour ne citer que des villes importantes — sont dans une situation aussi médiocre que Paris.

Partout ce sont les mêmes constatations, dont la première est que le coût du loyer s'élève, et que l'Administration ne laisse pas d'en être quelque peu responsable puisqu'elle traite les propriétaires en ennemis.

Non seulement le logement est rare et coûteux, mais il est trop souvent malsain ou sale. A Paris même, le Conseil municipal recule effrayé devant l'énorme quantité de maisons, d'îlots insalubres, qui devraient être livrés à la pioche du démolisseur et dans lesquels s'entassent des centaines et des milliers de familles. La vieille maison subsiste, en dépit de tous les règlements et des commissions d'hygiène, sans rien de ce qui constitue — je ne dis pas le confort moderne —, mais l'hygiène la plus indispensable. Une propreté méticuleuse y serait nécessaire : hélas! les locataires, presque toujours, font tout ce qu'il faut pour décourager le propriétaire de consentir le moindre sacrifice au bon entretien de son immeuble.

En Angleterre, voici quarante ans passés, la lutte contre la maison malpropre a été engagée avec courage et vigueur par Miss Octavia Hill qui a donné la première formule de l'immeuble sain à bon marché, non pas en construisant des maisons neuves, mais en « retapant » de vieilles maisons. Elle n'a pas fait école, ni dans son pays, ni chez nous. Et l'effort des philanthropes s'est rebuté devant l'appropriation de locaux mal disposés et contaminés.

On a donc cherché, un peu partout, à créer des habitations ouvrières à bon marché, des logements ouvriers, voire des appartements pour familles nombreuses. De là, dans le voisinage des usines rurales, ces groupes de petites maisons toutes identiques, pressées les unes contre les autres. De là, dans les faubourgs des grandes villes, quelques immeubles plus neufs, d'aspect moins lamentable, moins misérable que leurs voisins. Mais les tentatives sont rares encore, et nous n'avons pas, en France, quelque chose de comparable à ces « Instituts autonomes » d'habitations ouvrières, qui se multiplient dans toute la péninsule italienne, avec la collaboration méthodique et généreuse des municipalités.

Le rapport de M Mourgues, que nous citions tout à l'heure, conclut mélancoliquement que, dans les conditions présentes, le problème du loyer est insoluble si l'Assistance publique ne vient au secours des familles ouvrières. Et sans doute cette opinion n'est point erronée si l'on considère que le prix d'un logement à peine suffisant pour cinq personnes ne s'abaisse pas, dans la plus grande partie de Paris, au dessous de 320 à 360 francs, — ce qui représente non pas le dixième, mais le cinquième du salaire.

Mais, en admettant, comme un palliatif d'ailleurs insuffisant et peu pratique, l'intervention permanente de l'Assistance dans le paiement des loyers, on aura quand même pas résolu le problème du logement sain, propre et confortable.

Et c'est-là ce qu'il faudrait, pour la race, résoudre au plus vite.

L. B.

INFORMATIONS

Une Exposition en 1920

Le ministre du Commerce a reçu le bureau du groupe de l'industrie et du commerce du Sénat, dont M. Peytral est président.

Le président a rappelé au ministre que le groupe qui comprend quatre vingt quinze sénateurs, a émis le vœu qu'une exposition internationale universelle ait lieu à Paris, vers 1920.

M. Jean Dupuy a fait le meilleur accueil à ses collègues et leur a répondu que cette question d'exposition posait un problème complexe, que le gouvernement s'empressera de résoudre après avoir réuni tous les éléments d'information nécessaires.

Les Bourses de Voyage Littéraire

On n'ignore pas la fondation de la Bourse nationale de voyage littéraire qui, depuis 1905 est attribuée chaque année comme prix de trois mille francs, alternativement à un poète et à un prosateur. M. Maurice Faure a reçu ce matin une délégation de la Commission à laquelle il a répondu qu'il était touché de cette démarche et que la Commission pouvait compter sur la bienveillance effective de son ancien membre. Devenu ministre il fera tous ses efforts pour réaliser les améliorations qu'il a demandées à plusieurs reprises comme rapporteur du budget au Sénat.

Il est question de créer deux bourses nouvelles de 1.500 francs chacune. Ainsi les gens de lettres commenceraient à participer d'une façon plus équitable aux encouragements officiels jusqu'ici réservés surtout aux artistes.

Concert Musical

Un écho du brillant concert donné dimanche dernier à Aix par Madame Jane Maurel-Franquin nous est parvenu annonçant un véritable triomphe. La jeune artiste s'est révélée une nouvelle fois l'égale des grands maëstros du piano.

La manifestation musicale de dimanche prochain au Casino que nous avons annoncée dans notre dernier numéro marquera pour elle un nouveau succès. Le programme, affiché ces jours derniers dans les principales vitrines de la ville est des mieux choisis parmi les magistrales œuvres des grands musiciens.

Voici le programme :

CONCERT

donné le 27 novembre 1910, à 8 h. 1/2 du soir

par

Mme **Jeanne Maurel-Franquin**

pianiste, soliste des Concerts classiques de Paris et Montecarlo.

avec le concours de

M. Marneffe, violoniste

Sonate pour piano et violon. . . Beethoven
allégro con brio — Adagio —
cantabile — Scherzo — Finale —
Mme Jane Maurel Franquin ; M. Marneffe

a) *Variations sérieuses*..... Mendelsshon
b) *Prélude en mi mineur*.... —
c) *Berceuse*..... Chopin
d) *Rapsodie Hongroise*..... Liszt.
Mme Jane Maurel-Franquin.

Sonate pour piano et violon..... C. Frank.
allegretto — allégro — Récitativo fantasia — allégretto poco mosso. —
Mme Jane Maurel Franquin ; M. Marneffe

a) *Le Chant du Nautonier*.. Diémer.
b) *Menuet*..... Paderewski.
c) *Caprice Espagnol*..... Moskowski.
Mme Jane Maurel-Franquin.

Ces œuvres exécutées par une pareille artiste sur le piano Pleyel prêté gracieusement par la maison Gibelin, d'Aix, seront vivement senties par l'assistance délite qui se pressera dimanche soir dans la salle Gaubert.

Les cartes d'entrées sont déjà prises en grand nombre et les personnes qui désirent assister au Concert peuvent se hâter de retirer les leurs chez M. Clergue, libraire, où elles sont en vente depuis quelques jours. Nous rappelons que l'entrée de la salle est interdite pendant l'exécution des morceaux.

Chronique Locale

SISTERON

Etude de Me L. BEQUART
notaire
Rue du Jalet
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

AVIS

Les Ventes annoncées pour demain dimanche 27 novembre sont renvoyées à DIMANCHE 4 DECEMBRE prochain.

L. BÉQUART.

Congé aux écoles primaires. — A l'occasion de l'Inauguration du monument Jules Ferry, M. le Ministre de l'Instruction publique a décidé d'accorder congé, aujourd'hui samedi, aux écoles primaires de tout ordre

Avis aux mutualistes. — Les mutualistes appartenant à la Société de Prévoyance et de Secours Mutuels de notre ville sont priés de vouloir bien acquitter sans retard leurs cotisations entre les mains du trésorier M. Charles Justet, qui se tiendra à

© VILLE DE SISTERON

leur disposition demain dimanche, dans le local habituel des Saintes-Maries, de 1 heure à 2 heures de l'après-midi.

Les postulants à la mutualité, Tarquin Martial et Lignot Antonin, sont informés qu'ils sont reçus définitivement à la Société ; ils compteront à partir du 1er décembre courant.

Les personnes désireuses de faire partie de cette intéressante Société, qui compte plus de 120 membres et sert 25 pensions, sont priées de s'adresser à M. Roa, président, ou a M. Pascal Lieutier, secrétaire, qui leur donneront tous les renseignements voulus.

Foire, — Après demain lundi se tiendra à Sisteron l'avant dernière foire de l'année. Bien que la température se soit refroidie par suite de la tombée des neiges prématurées souhaitons l'arrivée de nombreux forains pour le grand bien de tous.

Assistance aux vieillards. — Pour répondre à la demande de quelques-uns de nos lecteurs, nous donnons ci-après le nombre des assistés en 1909 à Sisteron, et, pour qu'on puisse faire la comparaison, à Digne, et dans les quatre sous-préfectures du département, les dépenses par commune et la proportion des assistés au chiffre de la population pour 100 habitants.

Nombre des assistés secourus : Manosque 174 ; Digne, 99 ; Sisteron, 109 ; Forcalquier, 65 ; Barcelonnette, 18 ; Castelane, 29.

Dépenses : Manosque, 18.450 fr. ; Digne, 99 fr.; Sisteron, 14.648 fr.; Forcalquier, 6.598 fr. Barcelonnette, 3.099 fr. ; Castelane 3.108 fr.; proportion pour 100 habitants : Manosque, 3,46 ; Digne, 1,32 ; Sisteron, 2,94; Forcalquier, 2,14 ; Barcelonnette, 0,75 ; Castellane, 1.88.

On peut voir par les chiffres donnés que la loi du 14 juillet 1905 produit son plein effet ; mais il serait à désirer que les demandes fussent toujours conformes à l'esprit de la loi précitée et que l'on ne confondit pas l'assistance, qui n'a pour but que de soulager la vraie misère, avec des pensions de retraite qui ne sont pas encore créées.

La neige. La neige a fait, dans la nuit de dimanche à lundi, son apparition dans notre contrée, couvrant aussitôt les toitures et la campagne d'une couche épaisse. Toutefois à partir de midi, le temps a brusquement changé et, sous l'impulsion d'un vent N.-O. modéré, le soleil n'a pas tardé à se montrer. Le froid est vif, le thermomètre oscillant entre 3 degrés au-dessous et quelques degrés au-dessus de zéro.

Canal de St-Tropez. — Demain dimanche à 2 heures du soir, dans une des salles de la Mairie, auront lieu des élections (2me tour) pour le remplacement de : 5 syndics titulaires, 2 syndics suppléants, 6 membres du Conseil, 1 membre suppléant.

Ste-Cécile. = Notre société musicale *Les Touristes des Alpes* a célébré dimanche dernier, selon le rite, sa fête annuelle de Ste-Cécile. Dès le matin, malgré un froid très vif, les musiciens ont joué l'aubade aux autorités civiles et musicales et ont défilé dans les rues de la ville au son d'un joyeux allégro jusqu'au jour.

Dans l'après-midi un brillant concert avait lieu sur la place du marché qui, vu les rigueurs du temps n'avait pas attiré un grand auditoire. A 7 h. à l'Hôtel des Acacias, avait lieu le banquet réunissant membres actifs et membres honoraires ; après les chants et monologues, un magnifique bal s'ouvrait dans la salle du Casino et se terminait fort tard dans la nuit.

Comme toujours, c'est St-Cécilon qui a le plus de succès. La partie se joue à la campagne, elle est joyeusement suivie par ses adeptes en rupture de travail. Ici, se sont les chants de circonstance qui se succèdent et les heures passent plus vite encore jusqu'au moment venu du départ qui a lieu à 9 h. 1/2. C'est égal, les musiciens savent bien terminer la fête et n'y sont pas insensibles si nous en croyons un jeune troubadour qui a été touché et inspiré par la grâce de Ste-Cécile.

SAINTE-CÉCILE

La Sainte Cécile à Sisteron
Est bien pis que le Carnaval :
On boit, on rit, on donne bal
Pour la Sainte-Cécile à Sisteron.

Réveillés, nos bourgeois transis,
Qui dans leurs lits dormaient tranquilles,
Maudissent les charivaris,
Tous les Saints, toutes les Céciles !

Tous, grands, petits, sont sur le pont ;
Et la lune semble leur dire
De son éternel mi-sourire :
Fau fa dé bru, et ils en font !

Le lendemain, au bastidon
Les musicanti en goguette,
S'en vont, pour terminer la fête,
Sur un air de Saint-Cécilon.

SI BÉMOL.

Sisteron-Vélo. — Demain dimanche sur le terrain de notre société sportive : match de foot-ball association entre l'equipe première de *Laragne Sports* et celle du *Sisteron Vélo*. Le coup d'envoi sera donné à 2 h. 1/2 précises. En cas de mauvais temps la séance sera renvoyée à huitaine.

Nous sommes heureux d'annoncer que "Sisteron Vélo" prépare sa fête annuelle pour le 18 décembre.

Mort d'une Centenaire. — Cette semaine est décédée dans notre ville Mme Figuière Vve Chaussenq, aïeule de notre confrère Nevière directeur du *Journal de Forcalquier*. Mme Chaussenq était née dans la première huitaine du mois de février 1814, elle etait donc à son décès âgée de 96 ans, presque centenaire. Sans infirmité, d'allure vive, possédant toutes ses facultés mentales, elle vaquait elle seule aux soins du ménage jusqu'à ces derniers temps. De bonne mémoire, elle évoquait volontiers ses souvenirs en parlant des évènements politiques qui traversèrent le cours de sa vie, et bien que n'ayant pas vu le passage de Napoléon Ier à Sisteron de retour de l'Ile d'Elbe en 1815, elle avait gardé bon souvenir de cette anedocte qu'elle tenait de ses parents.

Cette bonne vieille était la doyenne des habitants de Sisteron.

Nos condoléances à la famille Nevière.

Echos du Palais. — A l'audience du 22 novembre dernier les sieurs Durand L. et Durand A, sans doute deux frères, débitants à St-Vincent, accusés d'outrages à un agent de la force publique, sont condamnés à 25 francs d'amende.

ETAT-CIVIL
du 13 au 19 novemb. 1910

NAISSANCES

Latainville Vengence-Lydie.

MARIAGES

DÉCÈS

Gimel Sidonie, épouse Garcin Fortuné, 59 ans, hospice.

Figuière Virginie, Veuve Chaussenq, 96 ans, à la Coste.

Modern'Cinéma. — M. Louis Chauvet, directeur du "Modern'Cinéma" nous prie d'annoncer son retour au Casino pour aujourd'hui samedi, à 8 heures et demie. Le "Modern'Cinèma" qui donna dernièrement deux bonnes représentations dans notre ville, nous revient avec des vues nouvelles, sensationnelles et inédites pour le public Sisteronnais. A cette représentation aura lieu le tirage d'une tombola gratuite organisée par "Modern'Cinéma". Toute personne qui prendra un billet au contrôle pourra participer de droit à cette tombola où deux superbes lots sont les enjeux.

Prix des places : 0 fr. 50.

Aux Enrhumés

Lorsque la toux ne cède pas aux soins habituels, devient opiniâtre, spamodique et s'accompagne d'expectoration abondante (suites de bronchites ou d'influenza, catarrhe, asthme), il faut employer la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense a l'Exposition Universelle de 1900, Le soulagement instantané, la guérison survient progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr. 10, adressé à Louis Legras, 139, Bd, Magenta à Paris.

Résultat merveilleux ! Les Ores (H.-A.) 27 mai 09. Ma fille a fait usage des Pilules Suisses et du Baume Victor ; elle a été guérie de douleurs que rien n'avait pu soulager. Escalier, père, (sig. lég.)

SAVON du CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

MESDAMES si vous êtes inquiètes pour vos époques, écrivez en confiance à G. LACROIX, Pharmacien Spécialiste, 83, rue Jacquemars Giélée, à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements (7me année).

SEYNE-LES-ALPES (B-A)

Hôtel du Commerce

remis à neuf. Fonds de commerce à vendre ou à louer On traiterait à l'amiable. S'adresser à Magnan Ferdinand, propriétaire.

A louer de suite
à Rente fixe
GRAND DOMAINE A SISTERON
Récolte annuelle en fourrages : 50.000 kilos
Vignes — Blé — Mûriers, etc.
Inutile de se présenter sans avances.
S'adresser au bureau du Journal.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ. — ÉGALITÉ. — FRATERNITÉ

MAIRIE DE SISTERON

ADJUDICATION
DES DROITS DE PARCAGE
aux Foires et Marchés

Le **Dimanche onze Décembre** mil neuf-cent dix, à **deux** heures du soir, aura lieu dans une salle de la Mairie, l'Adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur à titre de bail à ferme des

DROITS de PARCAGE aux FOIRES et MARCHES

pour les années 1911, 1912, 1913.

Mise à prix : **Quatre cents** francs ci . . . . . **400** francs.

Cautionnement : **50** francs.

Nul ne sera admis à soumissionner s'il n'est de bonne vie et mœurs, de nationalité française, de capacité et de solvabilité reconnues.

Le cahier des charges, clauses et conditions de cette adjudication est déposé au secrétariat de la Mairie où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Sisteron le 18 novembre 1910,

Le Maire,
H. GASQUET.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SISTERON

Liquidation Judiciaire

Par jugement du vingt-deux novembre mil-neuf-cent-dix, rendu sur requête du débiteur, le Tribunal a déclaré en état de liquidation judiciaire le sieur **Sourribes Oscar**, épicier à Sisteron,

Monsieur Léris est nommé juge-commissaire et Monsieur Gallissian, liquidateur provisoire chargé d'assister le débiteur.

Les créanciers sont convoqués à se réunir le **cinq décembre** mil neuf cent dix à **dix heures** du matin, pour examiner la situation du débiteur et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et sur l'élection des contrôleurs.

Pour le Greffier du Tribunal,
Le Commis-Greffier,
C. GIRAUD.

CONCOURS LITTERAIRE

VERS ET PROSE, OUVERT A TOUS

Les **Hommes du Jour** *annales politiques, sociales, littéraires et artistiques*, organisent un **Concours Littéraire** destiné à faire connaître les littérateurs et poètes qui n'ont pas eu, jusqu'ici, l'occasion de se faire apprécier.

Les **Hommes du Jour** publieront les dix nouvelles et les dix poésies, choisies par le Jury, recues de leurs lecteurs.

Cinq cents francs de prix seront partagés entre les lauréats, comme il est spécifié dans le numéro de cette semaine.

Les **Hommes du Jour** doivent être en vente partout.

Administration : 20, rue du Louvre PARIS.

Actualités

Au moment où Manuel II le jeune et infortuné roi du Portugal, va éprouver les tristesses de l'exil, un autre prince, qui dans toute sa vie ne compte guère que l'exil, le prince Victor Napoléon Bonaparte trouve dans un mariage selon son cœur une heureuse consolation à une destinée longtemps rigoureuse. En nous montrant à son frontispice, radieuse du bonheur prochain, la princesse Clémentine de Belgique qui demain sera la princesse Victor Bonaparte et réunissant à la page suivante les portraits des princes vivant en exil, la Vie Heureuse du 15 novembre donne un saissant commentaire à cette significative leçon d'actualité. C'est encore l'actualité la plus vivante qui inspire une page d'images mouvementées sur les plus élégantes chasse à courre du mois, une page d'images pittoresques sur les Victoires de l'aviation, une page d'images suggestives sur l'Art du Mobilier au Salon d'Automne, une page d'images gracieuses et expressives illustrant les théories à la mode du maître musicien Jacques Dalcroze sur la grâce par le rythme et la danse, une pages d'images bien parisiennes sur les dernières nouveautés au théâtre, une page d'images sur les Femmes architectes plusieurs pages de gravures et de dessins de Modes, élégants et pratiques. Enfin, Madame Louise Crupp y présente la nouvelle association générale des Etudiantes. On lira encore, raconté par M. Eugène Welvert, un épisode émouvante de l'Histoire de la Révolution, une nouvelle touchante de M. Louis Sonolet, une délicate et charmante causerie de M. Henri Bidou. Si l'on y joint les Conseils aux maîtresses de maison, les Enquêtes, les Concours, c'est de quoi faire de la Vie Heureuse, comme à l'ordinaire, la Revue parfaite de la Femme et de la Famille.

Bulletin Financier

On est ferme dans la généralité des groupes, aussi bien au Parquet qu'en coulisse.

Le 3 o/o français s'inscrit à 97.30.

Parmi les fonds d'Etats étrangers, le Turc se négocie à 91.45 ; Portugais 66 ; Russe 5 o/o 1906 104.65.

Sociétés de crédit irrégulières. Banque de Paris 1838; Comptoir d'Escompte 930; Société Générale 736; Banque Franco-Américaine 510.

On annonce pour le 28 novembre, l'émission par les soins de la Banque Franco-Américaine assistée de la Société Anglo Française de Banque, de trois millions de dollars d'obligation 5 0/0 or. première hypothèque de 100 dollars (515 fr.) de la Algoma Central sud Hudson Bay Railway Company. Le prix d'émission est fixé à 463 fr. 30 par obligation de 515 francs.

Groupe cuprifère calme. Rio 1780.

Mines d'or mexicaines calmes. Pedrazzini 135 ; Mercédès 51.50.

L'action Energie Industrielle est demandée à 111 ; l'obligation à 477.

On signale des demandes en actions Crédit Foncier Américain à 540; l'obligation vaut 479.

NOVEL.
42, rue Notre-Dame des Victoires, Paris.

© VILLE DE SISTERON

DEPARTEMENT DES BASSES-ALPES

Chemin d'Intérêt Commun N° 18 de Sisteron à Thoard

Rectification entre le Pont et le village de Saint-Symphorien sur une longeur de 1233m 34.

COMMUNE DE SAINT-SYMPHORIEN

PURGE D'HYPOTHEQUES

AVIS

Par acte administratif reçu le vingt-trois Août et trois Septembre mil neuf cent dix par M. le Maire de SAINT SYMPHORIEN à cet effet délégué, enregistré, les propriétaires dénommés dans le tableau ci-après ont cédé à l'Administration Vicinale pour la rectification du chemin d'Intérêt Commun N° 18, les parcelles de terrain dont la désignation suit et dont la vente a été stipulée aux conditions suivantes :

Numéros d'ordre	NOM ET PRÉNOMS des PROPRIÉTAIRES	DOMICILE	DÉSIGNATIONS CADASTRALES			NATURE DES TERRAINS	CONTENANCE EN ARES		PRIX STIPULÉ		INDEMNITÉS SPÉCIALES		TOTAL
			section	numéros	LIEUX DITS		par parcelle	par proptaire	par parcelle	par propriétaire	CAUSES d'augmentation	Montant de l'augmentation	par propriétaire
1	PEYRON Louis, agissant en son propre et privé nom.	Saint Symphorien	C C C C	36 42 43 44	Hubac du pont la Fontaine id. id.	Labour Labour Labour Labour	1162m2 1830 » 106 » 42 »	3140m2	290 fr 50 457. 50 26. 50 10. 50	785 fr.			785. 00
2	BOUCHET Fabien, agissant en son propre et privé nom.	Saint Symphorien	C C C	24p. 25p. 25p.	Hubac du pont id. id.	Labour Labour Vague	1644 » 1540 » 746 »	3930 »	411. 385. 74. 60	870. 60	Perte d'arbres et morcellement	100. 00	970. 60

Cette publication est faite en conformité des articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, afin que les intéressés puissent, dans la quinzaine de la transcription de l'acte, faire inscrire les privilèges et les hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales A défaut d'inscription dans ce délai, les immeubles cédés à l'Administration Vicinale seront affranchis de tous privilèges de quelque nature qu'ils soient, sans préjudice des droits de femmes, mineurs et interdits, sur le montant de l'indemnité revenant aux vedeurs.

Fait à Digne le 5 Novembre 1910.

Par le Préfet des Basses-Alpes
Par Délégation du Préfet :
Le Secrétaire Général : BRACONNIER.

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS,

L'étranglement provient de causes variées et le danger n'échappe plus à personne. La défectuosité du bandage est la cause directe des accidents. La hernie en se déplaçant sous le bandage accasionne souvent, outre l'étranglement, des troubles généraux tels que coliques, maux de reins et digestions pénibles qui provoquent à leur tour des perturbations générales dans tout l'organisme du malade et abrègent ainsi son existence.

Remède

La cause première du mal est la défectuosité du bandage qui mal confectionné laisse échapper la hernie : aussi le développement s'accentue de jour en jour et sa contention devient dès lors fort pénible.

Le remède contre la hernie est la découverte de l'honorable spécialiste M. GLASER de Paris dont la haute valeur professionnelle et les 30 années de pratique sont les justes résultats de ses travaux scientifiques. Inventeur d'un appareil sans ressort à la fois le plus léger et le plus doux, pouvant se porter même la nuit, M. GLASER a consacré la moitié de son existence à l'étude de cet appareil. ses efforts ont été couronnés d'un succès éclatant aussi les plus hautes récompenses et une mention honorable de M le Ministre lui ont été décernées.

En portant cet appareil la hernie s'efface : c'est comme si elle n'existait plus ; maintenue jour et nuit elle ne peut se déplacer et tenue ainsi en respect tel le liquide dans une bouteille bouchée elle disparaît en peu de temps C'est ainsi que des miliers de cas ont été guéris. Aussi le hernieux ne saurait il mieux placer sa confiance qu'en l'appareil GLASER.

En publiant ces lignes nous avons conscience d'avoir rempli un devoir envers la société et si tous les malades des deux sexes atteints de hernies sont véritablement désireux de se soulager et d'assurer leur existence, le moment est venu, l'heure a sonnée pour enfin venir essayer l'appareil du dévoué Spécialiste à :

SISTERON, le lundi 12 décembre, *Hôtel des Acacias.*
Digne, le samedi 17 décembre, *Hôtel Boyer-Mistre.*

Le traité de la hernie est envoyé gratis sur demande a M. GLASER, Boulevard St-Denis à Courbevoie (Seine).

A Vendre Une bibliothèque de livres ecclésiastiques en très bon état. Bonne occasion.
S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER DE SUITE
MAGASIN DE LIBRAIRIE
bien achalandé, situé au centre de la ville. S'adresser à M. VOLLAIRE 28, rue Droite, Sisteron.

ON DEMANDE un apprenti à l'imprimerie du *Sisteron Journal.*

Digestions excellentes, teint frais, santé parfaite
PURGATIF GÉRAUDEL
En tablettes, délicieux en goût, effet rapide sans coliques.

ROYAL WINDSOR
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez le ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicule Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt: 28, Rue d'Enghien, PARIS.

UNE DÉCOUVERTE HUMANITAIRE

UN PRÊTRE appelé près d'une mère de famille, sur le point de mourir par suite d'une de ces maladies de la matrice qui ne pardonnent pas, a tenté l'essai d'un produit merveilleux, qu'il tenait du temps où il était missionnaire en Afrique. L'effet fut miraculeux : Dès le premier essai, la malade fut hors de danger. Prolongé pendant cinq jours, le traitement amena une guérison définitive. Appliqué aux diverses maladies spéciales à la femme (METRITES, règles abondantes ou douloureuses. — SUITE de COUCHES, Descente de matrice, Flueurs blanches, AGE CRITIQUE, Hémorragies, Ulcères variqueux, Hémorrhoïdes, CANCERS, etc), la guérison fut toujours aussi prompte. Femmes qui souffrez, n'attendez pas d'être à la veille d'une opération toujours à redouter ! Ecrivez avec détails à M. A.-J. DUCLOY, Rue d'Aire, 104 à Arques (Pas-de-Calais), qui vous fera connaître, gratuitement, ce traitement merveilleux.

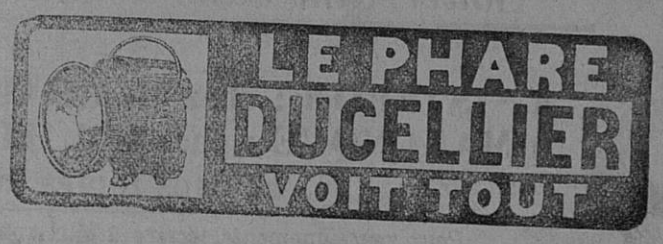

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

CYCLISTES, AUTOMOBILISTES,

n'achetez rien ! ne faites rien réparer !

sans demander les prix sensationnels de gros à la manufacture de bicyclettes, vallée du Buëch, face l'usine électrique.

MAISON LA MIEUX OUTILLÉE DE LA RÉGION

se recommandant pour la réparation et transformations des voitures à des prix très réduits

Bicyclette routière extra, 90 fr. ; de course, 100 fr. ; dame et fillette, 90 fr. ; enfants, 65 fr.

— *Location voitures automobiles à 0,40 c. le kilomètre ou 35 francs la journée* —

APERCU DE QUELQUES PRIX

Enveloppe grise ou rouge, depuis	6,50
Enveloppe — — de marque	9
Chambre à air, qualité extra	5,50
Pose d'une valve.	0,90
Changer une jante acier	4
Changer une jante bois . . .	5
Pose d'une roue libre, extra . .	4,50
Changer un pignon arrière. .	1,50
Changer une chaîne.	5
Pose d'un frein sur jante arrière	5
Pose — — avant	4
Changer une axe de pédalier .	4,50
Changer une cuvette.	1,50

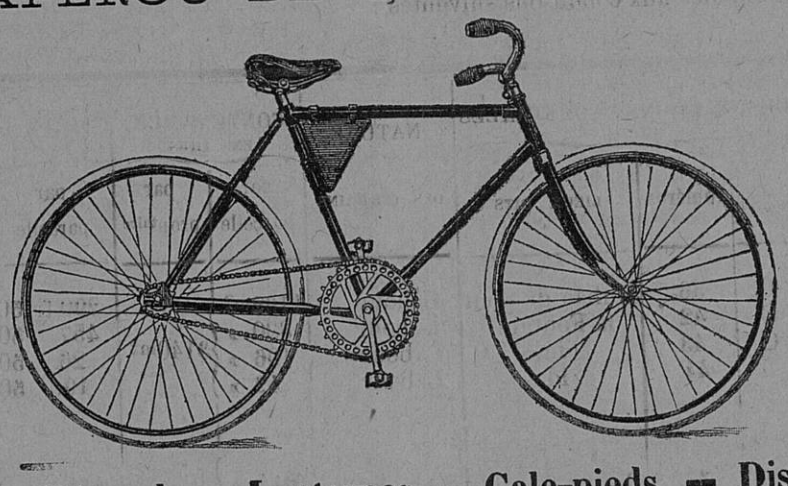

Pose d'un moyeu roue lib. frein	20 f.
Pose d'un moyeu chang. vitesse	45
Changer une fourche complète	7
Pose d'un rayon.	0,20
Réparer une chambre à air . .	0,30
Changer une manivelle.	2
Changer les billes, piéce. . . .	0,05
Guidon reversible.	3,50
Guidon genre poulain.	5,50
Changer les pédales, depuis . .	3
Selle de route, depuis. . . .	2,50
Selle de course, Atlett, ...	4,50

Accessoires complets — Cornet d'Appel — Lanternes — Cale-pieds — Dissolution — Poignées, — Timbres et tous articles concernant la vélocipédie et l'automobilisme à des prix stupéfiants.

PROCHAINS TIRAGES
1e, 5, 10, 11, 15, 20, 22, 25 Décembre
1. 2, 5. 10, 11, 15, 20, 22 Janvier 1911

Un bon Conseil doit toujours être suivi !

DES MILLIERS DE LOTS ET DES MILLIONS DE FRANCS

à gagner — à encaisser

Dans le lot des annonces et promesses offrant aux lecteurs et lectrices de notre presse sympathique un nombre considérable de millions à gagner au moyen d'une opération simple et à la portée de toutes les bourses modestes, il importe de discerner quelle est celle qui leur permettra de se créer à coup sûr un capital absolument garanti qui les mènera tous par un chemin, qui s'élargira peu à peu, à la grande aisance et pour quelques-uns plus favorisés à la richesse.

Mais de la perfection de cette opération tout autant que de la sagesse qui l'a conçue dépendent les avantages que peuvent procurer brusquement les fruits d'une résolution rapide.

Voilà où il vous faut écouter un bon conseil et prêter une oreille attentive, des yeux attentifs pourrions-nous dire, à ce que nous allons vous exposer.

Voilà *la Prévoyance Mobilière*, elle est la forme définitive, le dernier et par là le plus recent exemple, de la mutualité financière, telle qu'elle est conçue par nos législateurs, telle qu'elle est définie, organisée, et telle qu'elle fonctionne conformément au projet de Loi du 2 avril 1909 dont le but est d'étendre à ces entreprises la surveillance et le contrôle de l'Etat.

Incomparable bienfait, solutionnant ainsi les hésitations de tous ceux qui, délaissant les profits trop restreints de notre bonne vieille mère Epargne cherchaient une voie nouvelle qui leur donnerait des avantages plus appréciables, de nombreuses chances de lots, une sécurité sans bornes, en même temps que les moyens d'acquérir brusquement la clé du bonheur parfait, nous avons nommé La Richesse.

5 Gros Lots de	UN MILLION	
15 —	600.000	Francs.
20 —	500.000	—
20 —	300.000	—
15 —	250.000	—
50 —	200.000	—
70 —	150.000	—
430 —	100.000	—

10 Lots de	75.000	Francs	1500 Lots de	5.000	Francs
195 —	50.000	—	195 —	3.000	—
45 —	30.000	—	60 —	2.500	—
230 —	25.000	—	865 —	2.000	—
60 —	20.000	—	65 —	1.500	—
815 —	10.000	—	180 —	1.250	—
90 —	6.000	—	21.855 —	1.000	—

etc., etc., etc.

UN TIRAGE en moyenne tous les trois jours.

Contre **5** francs, on reçoit **100 NUMÉROS** de Titres et l'on participe aux prochains Tirages.

La Revue Mensuelle de tous les Tirages Financiers est envoyée *gratuitement*.

Tous les Lots sans exception aucune sont garantis par les Etats, les Villes et Dépôts de Fonds.

N'est-ce pas en effet le but de tous ceux qui ont compris qu'avec les conditions actuelles de la vie, il est presque impossible d'arriver par sa seule habileté et son travail personnel au bien-être ou à la richesse.

Admirablement organisée pour les diverses classes de nos laborieuses et sympathiques populations, *La Prévoyance Mobilière* est accessible à tous, depuis l'humble artisan qui y consacrera périodiquement 5 francs jusqu'au bourgeois qui distraira 20 francs ou plus de son revenu mensuel.

Ce qui est prodigieux, c'est que, dès réception de sa demande, le souscripteur reçoit de suite **Cent numeros de Titres** qui participent à un tirage tous les 3 jours, ou **122 tirages annuels** ou **690 tirages en 5 ans.**

42.205 LOTS

Plus de 160 MILLIONS de FRANCS

L'imagination reste interdite devant ces chiffres et le doute doit envahir le lecteur qui ne peut croire à la réalité de l'offre.

Nous vous mettons de suite à l'aise en tenant à la disposition des souscripteurs qui voudront bien nous honorer de leur visite, les **29 récepissés de dépôts de Titres**, émanant de la **Banque de France**, à laquelle nous avons confié le soin de veiller sur ce qui vous appartient.

Ainsi donc, par son merveilleux organisme, par les garanties quasi officielles de contrôle et de surveillance autant que par le savoir et la qualité des hommes qui guident sa marche glorieuse et ascendante, *La Prévoyance Mobilière* écrase ses concurrentes de toute la hauteur de ses sublimes perfections.

Les demandes d'inscription doivent être adressées dans le plus bref délai accompagnées d'un mandat-poste ou bon de poste de 5 fr. à M. le Directeur-Général de **La Prévoyance Mobilière, 5, Rue de Chantilly, Paris (9e)**

Toutes ces demandes seront satisfaites par retour du courrier, afin de permettre aux Souscripteurs de profiter des tirages en cours.

On accepte les ordres contre remboursement **5.75**

La Direction de La Prévoyance Mobilière proclame hautement son indépendance absolue vis-à-vis d'organisations concurrentes et invite les intéressés à comparer son œuvre avec celles des entreprises similaires à caractère soi-disant familial ou social.

EAU DE TABLE MINÉRALE NATURELLE

DE

SAINT PIERRE-D'ARGENÇON

TONIQUE, DIGESTIVE

Souveraine dans les Maladies du Foie, des Reins, de l'Estomac

VENTE EN GROS :

à **SISTERON** : chez M. **CHAUVIN** Louis, épicier ;

à **MANOSQUE** : chez MM. **TURIN** et **JOURDAN**, limonadiers.

Et dans toutes les Pharmacies et bonnes Epiceries

Pour renseignements, écrire à M. Laurent OLLIVIER, *place Jean-Marcellin, GAP (Hautes-Alpes)*

Le gérant, — Vu pour la légalisation de la signature ci contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON